



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Troisième réunion NAO 2013

Les propositions de la Direction ont été revues un peu à la hausse

Le 22 février dernier s'est tenue la **troisième réunion des NAO 2013**.

A la section **CFDT**, comme à notre habitude pour ces rendez-vous de négociation, nous nous étions **préparés à bien représenter les salariés de l'entreprise**. Nous avons un **long argumentaire** avec les **thèmes que nous allions défendre**. Nous avons pris la parole en premier et avons souligné que nous n'allions **pas seulement aborder nos contres propositions** mais aussi les **points importants de notre plateforme**. Même si certaines **revendications n'ont pas été reprises**, nous **devions insister sur l'importance** que leur donnent les salariés. C'est le cas de la **demande d'élargissement des primes** aux personnels non cadre aux **Achats et à l'Informatique, sans lesquels les objectifs ne pourraient être atteints**. Nous avons aussi manifesté notre **frustration** sur d'autres revendications : **la prise en charge à 100% par l'entreprise de l'augmentation de la mutuelle** (elle n'est que de 50%), ou encore **revoir les primes et les coefficients des chefs adjoints qui remplacent** quelqu'un avec un **coefficient supérieur**.

Nous avons aussi fortement **appuyé sur les revendications qui étaient en suspens** depuis la seconde réunion : une meilleure **prime de départ à la retraite**, la **prise en charge de la carence** pour hospitalisation, le lancement d'une **étude sur une organisation d'équipes tournantes** à la logistique et enfin **l'alignement des jours de congés pour ancienneté sur ceux des cadres**. Sur ce dernier point nous avons insisté sur le fait que **notre revendication n'avait rien à voir avec une prime sur l'ancienneté**, ce qui pourra être un autre **point à développer dans le futur**. Pour mémoire nous avons rappelé les grilles en place :

Employés/Ouvriers : 1 jour après 5 ans, 2 jours après 10 ans, 3 jours après 15 ans et 4 jours après 20 ans.

Agents de Maîtrise : 1 jour après 5 ans, 2 jours après 9 ans, 3 jours après 13 ans, 4 jours après 17 ans et 5 jours après 20 ans. **Cadres** : 2 jours après 5 ans, 3 jours après 8 ans, 4 jours après 10 ans, 5 jours après 15 ans et 6 jours après 20 ans.

Nous avons aussi demandé, **si la revendication passait**, qu'elle soit **rétroactive au premier janvier 2013**, histoire d'être **équitable pour tous**.

Bien entendu nous avons aussi **insisté sur les augmentations**. Nous avons manifesté notre **satisfaction à la reprise de notre revendication d'un pied de grille à 9,50€** pour le coefficient 145. Cela dit nous avons **souligné qu'elle perdait beaucoup de son sens en n'appliquant pas une pente équivalente à l'actuelle** aux autres coefficients au-dessus. En effet, dans quelques temps nous allons refaire la classification et **la direction n'a pas voulu faire bouger les lignes malgré notre insistance**.

Nous avons aussi argumenté sur nos **contres propositions**. **2,5 %** d'augmentation générale et individuelle. Nous avons insisté sur le fait qu'il était important pour nous de **séparer les enveloppes dédiées aux Agents de maîtrise et aux Cadres**. En ce qui concerne la **prime conventionnelle** nous avons réitéré notre désir de la voir au-dessus des **85%**. Pour **étayer tout cela**, nous avons expliqué qu'il était **injuste d'augmenter les salariés moins que l'année dernière** alors que les **résultats de l'entreprise ont progressé**. Nous avons réaffirmé que si l'entreprise est **au niveau où elle est c'est grâce aux efforts de tous les salariés** et qu'ils **méritent une juste récompense**. Pour nous il ne faut **pas seulement investir dans le développement** mais aussi valoriser et croire en **ceux qui le font fonctionner**.

Après cela nous avons **laissé la parole aux autres syndicats**, puis la Direction nous a fait part de ses nouvelles propositions.

Propositions de la Direction

Commençons par les nouveaux points

- Augmentation générale pour les employés/ouvriers de 1,9% au 1^{er} avril 2013
- Augmentation individuelle pour les agents de maîtrise au 1^{er} avril 2013: budget de 1.9 % de la masse salariale de la catégorie (**Revendication CFDT**)
- Augmentation individuelle pour les cadres au 1^{er} avril 2013 : budget de 1.9 % de la masse salariale de la catégorie.

Ainsi sur les augmentations nous avons **une hausse de 0,4% sur la première proposition**.

- Prime conventionnelle augmentée à 82% du 1/12 des salaires bruts perçus au cours de l'année (évolution du pouvoir d'achat de 0.5 à 0,6% pour les salariés selon estimation de la direction). **2% de plus que pour la première proposition**.
- A compter du **1er janvier 2013**, l'ensemble du personnel bénéficiera des **congés d'ancienneté** comme suit : 2 jours après 5 ans, 3 jours après 8 ans, 4 jours après 10 ans, 5 jours après 15 ans et 6 jours après 20 ans. Cela à la date d'anniversaire de l'entrée du salarié dans l'entreprise. **Revendication CFDT**

**Faites le choix d'un syndicalisme responsable,
efficace, démocratique et ambitieux. REJOIGNEZ LA CFDT !**



SENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Troisième réunion NAO 2013

- Le personnel Employés/Ouvriers dont le contrat de travail se trouve suspendu pour maladie suite à une hospitalisation d'une durée minimum de deux nuits bénéficiera d'une indemnité égale au salaire qu'il aurait normalement perçu, à l'exclusion des primes, pendant la période de carence de la sécurité sociale, dans la limite d'une hospitalisation par an et sur présentation de certificat d'hospitalisation. **Revendication CFDT en partie**
- Pour les Parkings à Bacalan, La Direction va informer au travers d'un envoi massif des différentes options qui ont été vues mais rien n'est aidé par l'entreprise. Le parking H19 propose des abonnements grand public autour de 63€. Domofrance propose de louer des parkings dans des Résidences à proximité du siège à 55€ le mois. Les 2 premier mois seront gratuits.
- En ce qui concerne la prime de challenge de fin d'année à la logistique, la direction s'est engagée si elle est reconduite à l'étudier en commission de prime logistique. **Revendication CFDT**
- De même la direction s'est engagée à étudier en commission la possibilité d'instaurer des équipes tournantes à la logistique à Cestas au Bât C. **Revendication CFDT**

Tout le reste a été rejeté. Pour mémoire ce qui avait déjà été obtenu.

- Augmentation du minima de la grille des salaires à 9,50 €/ l'heure. **Revendication CFDT**
- Carte Mastercard Casino : **Revendication CFDT**
Possibilité pour les salariés Cdiscount de bénéficier gratuitement de la carte.
Réduction immédiate de 5% sur tous les achats dans les enseignes Casino
Réduction de 7,5% supplémentaires sur les produits de marque Casino.
25% de réduction dans les cafétérias Casino
- Simplification des mécanismes et amélioration de l'abondement annuel PEE/PERCO. 0€ à 120€ : 80%, 120 à 220 : 50% et de 220 à 1720 : 30%. Le plafond de l'abondement est fixé à 596 € **Revendication CFDT**
- Dans le cadre des engagements d'égalité homme / femme : Mise en place du maintien de la rémunération pour les employées en congé maternité en complément des remboursements de la sécurité sociale **Revendication CFDT**. Reconduction d'une enveloppe pour permettre la réduction des écarts de salaires entre Femmes et Hommes cadres de 30 000 €
- Des formations au management niveau 1 vont être mises en place pour les nouveaux embauchés ou promus à des postes d'encadrement et des modules de niveau 2 seront proposés aux managers ayant déjà suivi le premier niveau de formation **Revendication CFDT**
- La Direction s'engage à continuer le plan de passage de cadres intégrés en cadres autonomes
- La Direction s'engage à demander à notre courtier la production des comptes avec un détail complémentaire de la mutuelle non cadres et une pré analyse sur la possibilité d'augmenter les prestations pour la prochaine commission mutuelle **Revendication CFDT**
- Dans le cadre de la fluidité du dialogue social, installation d'une boîte aux lettres sous chaque panneau syndical et mise en place d'une ligne téléphonique interne pour chaque Délégué Syndical

En conclusion, **nous avons salué certaines avancées** : les **jours de congé pour ancienneté** ou la **séparation des enveloppes d'augmentation** des Agents de maîtrise et des cadres. Cela dit, les **1,9% d'augmentation** et la **prime conventionnelle à 82%** est quelque chose que nous **aurons du mal à expliquer et à faire comprendre aux salariés**. Surtout lorsque **l'entreprise fait 16% de croissance**, voit son **chiffre d'affaire progresser** ainsi que ses **parts de marché**. **Le groupe Casino communique positivement sur ces performances.**

Malgré cela les salariés n'ont pas un retour à la hauteur de leur implication car c'est eux qui ont hissé l'entreprise là où elle est.

Tous les syndicats ont exprimé à peu près la même chose.

A la CFDT nous ne savons pas si nous allons signer ou pas cet accord. Nous sommes en **trains d'étudier les remontés des salariés** concernant les points qu'il contient.

La direction a précisé que si au 28 février aucun syndicat ne signait l'accord, alors ils allaient voir ce qu'ils allaient appliquer ou pas de son contenu.

N'hésitez pas à venir vers nous pour nous donner votre avis. Plus nous aurons d'opinions plus nous pourrons prendre une décision en accord avec la **plus grande majorité** des salariés.

**Faites le choix d'un syndicalisme responsable,
efficace, démocratique et ambitieux. REJOIGNEZ LA CFDT !**